



# RÉMY COINTREAU

**L'Assemblée Générale des Actionnaires  
se tiendra à l'Hôtel du Collectionneur  
51-57 rue de Courcelles – Paris 8<sup>ème</sup>  
le jeudi 20 juillet 2023 à 9h30**

Pour assister à l'assemblée générale mixte, il est indispensable d'être en possession d'une carte d'admission et d'une pièce d'identité.

Les actionnaires au porteur peuvent se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier.

Les actionnaires nominatifs seront convoqués directement par la banque de la société, la Société Générale (44 000 Nantes)

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions, a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 12 juin 2023. Afin de favoriser le vote du plus grand nombre de manière simple, rapide et sécurisée, la possibilité d'utiliser Internet pour donner pouvoir ou voter via la plateforme sécurisée VOTACCESS a été mise en place.

Les documents et renseignements concernant l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

.....  
*Disponible sur : [www.remy-cointreau.com](http://www.remy-cointreau.com)*